



METALLURGIE

Communiqué de presse

Paris, le 21 septembre 2016

La CFE-CGC de Philips France ne se résout pas à la fermeture
des deux dernières usines de Philips France

Après l'annonce de fermeture du site de Lamotte (90 salariés) et de l'arrêt de production du site de Miribel (140 personnes) de Philips Lighting, la CFE-CGC n'est parvenue à aucune avancée notable, après deux semaines de négociation avec la direction.

Pour la CFE-CGC, la compagnie est en bonne santé (594 M€ de bénéfices en 2015) et va à l'encontre de son leitmotiv de concevoir et commercialiser des solutions visant à améliorer le bien-être en supprimant ses deux dernières usines en France. Celles-ci auront disparu à fin 2017, et ce ne sont pas moins de 231 salariés impactés par cette décision.

La CFE-CGC ne peut se résoudre à laisser Philips Lighting supprimer les emplois sans étudier de projet sérieux de pérennisation de l'activité. De plus, les indemnités de départ ont été divisées par 4 en comparaison des derniers plans opérés par Philips, jusqu'en 2016.

La CFE-CGC de Philips Lighting en appelle à la bonne volonté de l'entreprise qui prône la sauvegarde de la compétitivité pour trouver une solution tant en termes financiers, en gardant le niveau d'indemnités de leurs collègues partis jusqu'en 2016, qu'en termes de mesures de reclassement, pour que tous puissent se reconstruire.

Contact presse

Pascal Kleine

DSC CFE-CGC Philips France - DS CFE-CGC Philips Miribel

06 18 10 46 20

Métallurgie CFE-CGC – 33, avenue de la République – 75011 Paris

01 44 53 32 00

www.metallurgie-cfecgc.com